

Annexe à la délibération n° 09/2022 du 11 février 2022

Titre	Prénom/NOM	Pourcentage du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027	Montant mensuel brut au 11/02/2022 (lequel devra être réévalué en fonction des modifications réglementaires)
Président	Hervé CHERUBINI	63,85%	2 483 €
1 ^{er} Vice-président	Gérard GARNIER	16,07%	625 €
2 ^{ème} Vice-président	Alice ROGGIERO	16,07%	625 €
3 ^{ème} Vice-président	Jean MANGION	16,07%	625 €
4 ^{ème} Vice-président	Jean-Christophe CARRE	16,07%	625 €
5 ^{ème} Vice-président	Pascale LICARI	16,07%	625 €
6 ^{ème} Vice-président	Lionel ESCOFFIER	16,07%	625 €
7 ^{ème} Vice-président	Laurent GESLIN	16,07%	625 €
8 ^{ème} Vice-président	Anne PONIATOWSKI	16,07%	625 €
9 ^{ème} Vice-président	Yves FAVERJON	16,07%	625 €
10 ^{ème} Vice-président	Bernard WIBAUX	16,07%	625 €
11 ^{ème} Vice-président	Marie-Pierre CALLET	16,07%	625 €
		Total	9 358 €